

**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE HUNTINGDON**

Procès-verbal d'une séance ordinaire du Conseil de la Ville de Huntingdon du mardi 4 septembre 2018 à 19h00, en la salle du Conseil sise au 23 de la rue King, lieu ordinaire dudit Conseil et conformément à la *Loi sur les Cités et Villes*, sont présents le maire André Brunette et les conseillers Denis St-Cyr, Andrea Geary, Dominic Tremblay, Florent Ricard, Maurice Brossoit et Rémi Robidoux formant quorum sous la présidence du maire.

Sont également présentes : mesdames Johanne Hébert, directrice générale et Denyse Jeanneau, greffière.

Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum

Le quorum est constaté.

18-09-04-4756 **Il est proposé par monsieur Denis St-Cyr
Appuyé par madame Andrea Geary
Et résolu à l'unanimité:**

Que le maire André Brunette procède à l'ouverture de la séance ordinaire du mardi 4 septembre 2018 à 19 h 10.

Adopté

ORDRE DU JOUR

- A) Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum;
- B) Adoption de l'ordre du jour;
- C) Annonces et dépôt des documents :
 - 1. Rapport sur la situation financière au 31 août 2018;
 - 2. Dépôt de la liste des dépenses autorisées en août 2018;
 - 3. Rapport sur la situation financière Investissement au 31 août 2018;
- D) Période d'information du maire;
 -
 -
- F) Période de questions du public;

10. – ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

- 10.1** Procès-verbal de la séance extraordinaire du 8 août 2018;
- 10.2** Procès-verbal de la séance ordinaire du 13 août 2018;
- 10.3** Procès-verbal de la séance extraordinaire du 16 août 2018;

20. – CONTRATS & ENTENTES

- 20.1 Autorisation – Octroi du contrat de déneigement des rues municipales pour les saisons 2018-2019 et 2019-2020;
- 20.2 Autorisation – Mandat à Me Martin Filion – Dossiers de poursuite en réclamation pour dommages causés par un refoulement d’égout;
- 20.3 Autorisation - Avenant au contrat de service – SAAQ Permis et immatriculation PI-06-349 ;
- 20.4 Autorisation – Signature de l’entente de travaux municipaux volet 1 avec la compagnie Les Développements MDR Inc. ;
- 20.5 Autorisation – Signature de l’entente de travaux municipaux volet 2 avec la compagnie Les Développements MDR Inc. ;
- 20.6 Autorisation - Engagement municipal concernant l’entretien des ouvrages en lien avec le captage des eaux pluviales – Développement résidentiel rue West ;
- 20.7 Autorisation - Entente relative au lot 5 268 332 et 5 267 255 M. Tremblay et Mme Beare;

30. – ADMINISTRATION & FINANCES

- 30.1 Autorisation – Demande de contribution financière – Vélotour SP 2018;
- 30.2 Travaux d’aqueduc rue Wellington (Face à la Boulangerie Grant)

40 – RÉGLEMENTATION

- 40.1 Adoption – Règlement No. 913-2018 relatif aux rejets dans le réseau d’égout municipal de la Ville de Huntingdon;
- 40.2 Adoption - Politique d’admissibilité au transport Taxibus de la Ville de Huntingdon;

50 – NOMINATION & GESTION DU PERSONNEL

- 50.1 Approbation - Désignation d’un conseiller à titre de maire suppléant pour les mois de septembre et octobre 2018;

60. –VARIA

- 60.1

70. –RAPPORT DES COMITÉS ET DES CONSEILLERS

- 70.1 Monsieur Denis St-Cyr:
- 70.2 Madame Andrea Geary:
- 70.3 Monsieur Dominic Tremblay:
- 70.4 Monsieur Florent Ricard:
- 70.5 Monsieur Maurice Brossoit:

70.6 Monsieur Rémi Robidoux:

Levée de la séance

Adoption de l'ordre du jour

18-09-04-4757

**Il est proposé par monsieur Florent Ricard
Appuyé par monsieur Maurice Brossoit
Et résolu à l'unanimité:**

D'adopter l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du conseil municipal de la Ville de Huntingdon du mardi 4 septembre 2018 tel que présenté et avec dispense de lecture.

Adopté

ANNONCES ET DÉPÔT DES DOCUMENTS

Rapport sur la situation financière au 31 août 2018

La trésorière dépose l'état de la situation financière de la Ville de Huntingdon au 31 août 2018.

Dépôt de la liste des dépenses autorisées au 31 août 2018

Comptes à payer –Août 2018

En vertu de l'article 477.1 de la *Loi sur les Cités et Villes*, la trésorière dépose la liste des dépenses autorisées au 31 août 2018.

La liste des dépenses autorisées est incluse au registre prévu à cet effet et qui fait partie intégrante du procès-verbal.

Je, *Johanne Hébert*, trésorière, atteste avoir les crédits nécessaires dans l'ensemble du budget et dans les fonds réservés afin d'effectuer le paiement des dépenses ci-dessus mentionnées.

Johanne Hébert, trésorière

Rapport sur la situation financière Investissement au 31 août 2018

Dépenses d'investissement – Août 2018

En vertu de l'article 477.1 de la *Loi sur les Cités et Villes*, la trésorière dépose la liste des dépenses autorisées Investissement pour le mois d'août 2018.

La liste des dépenses autorisées est incluse au registre prévu à cet effet et qui fait partie intégrante du procès-verbal.

Je, **Johanne Hébert**, trésorière, atteste avoir les crédits nécessaires dans l'ensemble du budget et dans les fonds réservés afin d'effectuer le paiement des dépenses ci-dessus mentionnées.

Johanne Hébert, trésorière

Période d'information du maire

- Le maire a reçu une lettre de remerciement du Centre hospitalier de Huntingdon pour l'aménagement du parc situé en face de l'hôpital.
- Les Habitations des Tisserands nous ont remis copie d'une lettre transmise au député de Huntingdon demandant une aide financière pour poursuivre leur mission.
- Dès novembre 2018, la ville procédera à la vidange des boues des bassins d'épuration.

Période de questions du public

Les principales questions se résument ainsi :

Mme Jocelyne Léger : Elle demande où en est rendu le dossier de Blocespace concernant les ventilateurs.

Le maire l'informe que le propriétaire de l'entreprise a confirmé qu'il effectuera des modifications au système de ventilation sur le toit de l'immeuble du 4 rue Lorne mais il n'a pas confirmé la date des travaux. L'entreprise devra néanmoins respecter les normes relatives au niveau de bruit maximum admissible de 50 décibels.

10. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Adoption des procès-verbaux

Séance extraordinaire du 8 août 2018

Considérant que la greffière a remis aux membres du conseil, préalablement à la présente séance, une copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du mercredi 8 août 2018 ;

Considérant la dispense de lecture prévue au deuxième alinéa de l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., chapitre C-19) ;

18-09-04-4758

**Il est proposé par monsieur Maurice Brossoit
Appuyé par madame Andrea Geary
Et résolu à l'unanimité :**

Que le procès-verbal de la séance extraordinaire du mercredi 8 août 2018 est adopté tel que présenté par la greffière.

Adopté

Séance ordinaire du 13 août 2018

Considérant que la greffière a remis aux membres du conseil, préalablement à la présente séance, une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du lundi 13 août 2018 ;

Considérant la dispense de lecture prévue au deuxième alinéa de l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., chapitre C-19) ;

18-09-04-4759

**Il est proposé par monsieur Denis St-Cyr
Appuyé par monsieur Rémi Robidoux
Et résolu à l'unanimité :**

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du lundi 13 août 2018 est adopté tel que présenté par la greffière.

Adopté

Séance extraordinaire du 16 août 2018

Considérant que la greffière a remis aux membres du conseil, préalablement à la présente séance, une copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du jeudi 16 août 2018 ;

Considérant la dispense de lecture prévue au deuxième alinéa de l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., chapitre C-19) ;

18-09-04-4760

**Il est proposé par monsieur Dominic Tremblay
Appuyé par monsieur Florent Ricard
Et résolu à l'unanimité :**

Que le procès-verbal de la séance extraordinaire du jeudi 16 août 2018 est adopté tel que présenté par la greffière.

Adopté

20. CONTRATS

Octroi du contrat de déneigement des rues municipales pour les saisons 2018-2019 et 2019-2020

Considérant que la Ville a procédé par appel d'offres sur invitation (Projet TP-2018-03) auprès de quatre (4) soumissionnaires pour procéder aux travaux de déneigement des rues municipales pour les saisons 2018-2019 et 2019-2020 ;

Considérant l'ouverture publique des soumissions le 28 août 2018 pour laquelle une (1) soumission a été reçue, dont le résultat de l'ouverture est le suivant :

Soumissionnaires	Montant du contrat (incluant les taxes)
Excavation C.A.R.	88 530,75 \$
Excavation Loiselle et Frères Inc.	Désisté
Asphalte Major et Fils Inc.	Désisté
Asphalte Verner Inc.	Non répondu

Considérant l'analyse de la soumission quant à sa conformité par rapport aux exigences du devis;

18-09-04-4761

**Il est proposé par madame Andrea Geary
Appuyé par monsieur Maurice Brossoit
Et résolu à l'unanimité :**

QUE le conseil municipal octroi le contrat de déneigement des rues municipales pour les saisons 2018-2019 et 2019-2020 au plus bas soumissionnaire conforme soit Excavation C.A.R., pour un montant de 88 530,75 \$ incluant les taxes applicables.

Que le maire André Brunette et la greffière Denyse Jeanneau soient autorisés à signer, pour et au nom de la Ville de Huntingdon, le contrat de déneigement des rues municipales pour les saisons 2018-2019 et 2019-2020 (Projet TP-2018-03).

Que la dépense soit financée à même le budget prévu à cet effet au poste 02-330-00-443.

Adopté

Mandat à Me Martin Filion – Poursuite pour un refoulement d'égout au 48 rue Lake, Huntingdon

Considérant que la compagnie d'assurance Intact poursuit la municipalité en réclamant le paiement des indemnités versées au propriétaire du 48 rue Lake pour des dommages subis à la suite d'un refoulement d'égout survenu le 12 janvier 2018;

Considérant que la compagnie Intact allègue que le refoulement d'égout a été causé par un blocage dans le réseau municipal dû à la négligence des préposés à l'entretien du réseau;

Considérant que la Ville réfute le bienfondé de ces allégations et entend défendre sa responsabilité dans ce dossier juridique ;

Considérant qu'il y a lieu de mandater un procureur à cet effet.

18-09-04-4762

**Il est proposé par monsieur Rémi Robidoux
Appuyé par monsieur Maurice Brossoit
Et résolu à l'unanimité :**

Que le Conseil mandate Me Martin Filion afin de représenter la Ville dans le dossier du refoulement d'égout survenu au 48 rue Lake, Huntingdon.

Que le Conseil mandate Me Martin Filion pour représenter la Ville dans tous dossiers juridiques en rapport à des poursuites pour refoulements d'égout.

Adopté

Avenant au contrat de service – SAAQ Permis et immatriculation PI-06-349

Considérant que la Ville de Huntingdon et la Société de l'assurance automobile du Québec (S.A.A.Q.) sont liées, depuis le 1^{er} janvier 2016, par un contrat de service concernant les opérations relatives aux permis de conduire et à l'immatriculation pour le point de service 06-349 ;

Considérant que la Société désire poursuivre sa relation d'affaires avec la Ville de Huntingdon ;

Considérant que la Société désire uniformiser les indemnités et modalités de remboursement des frais de déplacement de ses prestataires et des employés des mandataires ;

Considérant qu'à cette fin, il y a lieu de signer un avenant modifiant les clauses 7.1.10 et 7.1.11 du contrat;

Considérant que ledit avenant entrera en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2019.

18-09-04-4763

**Il est proposé par monsieur Denis St-Cyr
Appuyé par monsieur Rémi Robidoux
Et résolu à l'unanimité :**

Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution ;

Que le conseil municipal autorise le maire André Brunette et la greffière Denyse Jeanneau à signer, pour et au nom de la Ville de Huntingdon, l'avenant au Contrat de service en permis et immatriculation avec la Société de l'assurance automobile du Québec relatif aux frais de déplacement.

Adopté

Signature de l'entente de travaux municipaux volet 1 avec la compagnie Les Développements MDR Inc.

Considérant que la compagnie Les Développements MDR Inc, représenté par monsieur Marc Handfield, président et monsieur Richard Vincent, secrétaire, souhaite développer un projet résidentiel dans le secteur de la rue West ;

Considérant que le promoteur s'engage à retenir les services d'un ingénieur mandaté afin de procéder à la confection des plans et devis préliminaires relatifs aux travaux d'aqueduc et d'égout, de voirie et de surdimensionnement ;

Considérant que les parties à l'entente désirent se prévaloir des dispositions du règlement numéro 579-97 portant sur les ententes relatives à des travaux municipaux ;

18-09-04-4764

**Il est proposé par monsieur Florent Ricard
Appuyé par monsieur Dominic Tremblay
Et résolu à l'unanimité :**

Que le conseil municipal autorise le maire André Brunette et la greffière Denyse Jeanneau à signer, pour et au nom de la Ville de Huntingdon, l'entente de travaux municipaux volet 1 avec la compagnie Les Développements MDR Inc.

Adopté

Signature de l'entente de travaux municipaux volet 2 avec la compagnie Les Développements MDR Inc.

Considérant que la compagnie Les Développements MDR Inc, représenté par monsieur Marc Handfield, président et monsieur Richard Vincent, secrétaire, souhaite développer un projet résidentiel dans le secteur de la rue West ;

Considérant que le promoteur s'engage à retenir les services d'ingénieur mandaté afin de procéder à la confection des plans et devis détaillés et préparés en vertu du « **Volet 1** » de l'entente relative à des travaux municipaux;

Considérant que les parties à l'entente désirent se prévaloir des dispositions du règlement numéro 579-97 portant sur les ententes relatives à des travaux municipaux ;

18-09-04-4765

**Il est proposé par monsieur Denis St-Cyr
Appuyé par monsieur Maurice Brossoit
Et résolu à l'unanimité :**

Que le conseil municipal autorise le maire André Brunette et la greffière Denyse Jeanneau à signer, pour et au nom de la Ville de Huntingdon, l'entente de travaux municipaux volet 2 avec la compagnie Les Développements MDR Inc.

Adopté

Engagement municipal concernant l'entretien des ouvrages en lien avec le captage des eaux pluviales – Développement résidentiel rue West

Considérant que le projet résidentiel situé à l'ouest de la rue West demande l'aménagement d'ouvrages de gestion des eaux pluviales;

Considérant que l'aménagement de tels ouvrages nécessite la mise en œuvre d'un programme d'exploitation et d'entretien des ouvrages de gestion des eaux pluviales;

18-09-04-4766

**Il est proposé par monsieur Rémi Robidoux
Appuyé par monsieur Dominic Tremblay
Et résolu à l'unanimité :**

Que la Ville de Huntingdon s'engage à entretenir ces ouvrages et à tenir un registre d'exploitation et d'entretien à cet effet.

Adopté

Entente relative aux lots 5 268 332 et 5 267 255 M. Tremblay et Mme Beare

Considérant que monsieur Donald Tremblay et madame Marlyn Beare ont utilisé l'immeuble désigné comme étant les lots 5 268 332 et 5 267 255 dans la Ville de Huntingdon, le tout depuis 1979;

Considérant que la Ville de Huntingdon a acquis la propriété de la Cleyn & Tinker conformément à un acte de vente daté du 4 avril 2005;

Considérant que lesdits terrains sont situés dans la zone industrielle ;

Considérant que l'occupation est faite sans droit de propriété et que la Ville exige l'enlèvement de toutes les installations du fait que lesdits terrains ont fait l'objet de l'acceptation d'une offre d'achat par l'occupant de l'immeuble industriel;

Considérant que les parties souhaitent régler la présente affaire à l'amiable, le tout conformément aux modalités et conditions stipulées à l'entente;

18-09-04-4767

**Il est proposé par monsieur Maurice Brossoit
Appuyé par monsieur Florent Ricard
Et résolu à l'unanimité :**

Que le Conseil municipal autorise le maire André Brunette et la directrice générale Johanne Hébert à signer l'entente dans l'affaire les opposant à monsieur Donald Tremblay et madame Marlyn Beare.

Adopté

30. ADMINISTRATION & FINANCES

Demande de contribution financière– Vélotour SP 2018

Considérant que monsieur Léopold Moyen, directeur de l'usine Maison Russet de Huntingdon, participe au Vélotour SP 2018 en Outaouais avec le groupe Les Pédaliers de l'avenir afin d'amasser des fonds pour la Société canadienne de la sclérose en plaques;

Considérant que les fonds permettent de soutenir la recherche et d'offrir des services aux personnes atteintes de cette maladie dégénérative.

18-09-04-4768

**Il est proposé par monsieur Dominic Tremblay
Appuyé par monsieur Rémi Robidoux
Et résolu à l'unanimité :**

Que le Conseil municipal autorise le versement d'une contribution financière de 150 \$ à Les Pédaliers de l'Avenir, pour la Société canadienne de la sclérose en plaques, division Québec.

Adopté

Travaux d'aqueduc rue Wellington (Face à la Boulangerie Grant)

Considérant que l'eau alimentant la Boulangerie Grant présente des problèmes de résidus du fait que la conduite d'alimentation est en fin de ligne;

Considérant qu'il serait pertinent de boucler le réseau d'aqueduc de la rue Wellington sur une longueur de 65 mètres entre les rues Brisebois et Roosevelt afin de permettre l'élimination des dépôts dans les conduites d'eau potable.

18-09-04-4769

**Il est proposé par monsieur Florent Ricard
Appuyé par monsieur Maurice Brossoit
Et résolu à l'unanimité :**

Que le conseil autorise les travaux requis afin de boucler le réseau d'aqueduc de la rue Wellington entre les rues Brisebois et Roosevelt pour un montant estimé à 30 000 \$, conditionnellement à ce que l'établissement ne puisse se brancher par la rue Roosevelt.

Que la dépense soit financée à même une affectation du surplus non affecté.

Adopté

40. RÉGLEMENTATION

Adoption du Règlement 913-2018 relatif aux rejets dans le réseau d'égout municipal de la Ville de Huntingdon

Considérant que le conseiller Dominic Tremblay a donné un avis de motion et présenté le projet de règlement à la séance ordinaire du 13 août 2018;

Considérant que les procédures prévues à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., c. C-19) ont été suivies et que tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu et renoncent à la lecture du présent règlement ;

18-09-04-4770

**Il est proposé par monsieur Denis St-Cyr
Appuyé par monsieur Dominic Tremblay
Et résolu à l'unanimité :**

D'adopter le Règlement 913-2018 relatif aux rejets dans le réseau d'égout municipal de la Ville de Huntingdon

Adopté

Politique d'admissibilité au transport Taxibus de la Ville de Huntingdon

Considérant que le Taxibus est un service de transport collectif par voiture ou fourgonnette, mis en place par la MRC du Haut-St-Laurent dans le but de faciliter les déplacements de certains résidents du territoire;

Considérant que la mise en place d'une politique a pour but de définir les clientèles admissibles et établir les critères d'admissibilité à toutes personnes résidant sur le territoire de la municipalité.

18-09-04-4771

**Il est proposé par madame Andrea Geary
Appuyé par monsieur Maurice Brossoit
Et résolu à l'unanimité :**

Que le conseil municipal adopte la politique d'admissibilité au transport Taxibus de la Ville de Huntingdon.

Que le maire André Brunette et la greffière Denyse Jeanneau soient autorisés à signer, pour et au nom de la Ville de Huntingdon, ladite politique.

Adopté

50. NOMINATION & GESTION DU PERSONNEL

Désignation d'un conseiller à titre de maire suppléant pour les mois de septembre et octobre 2018

Considérant qu'en vertu de l'article 56 de la *Loi sur les cités et Ville* L.R.Q., chapitre C-19, le conseil désigne, pour la période qu'il détermine, un conseiller comme maire suppléant lorsque le maire est absent du territoire de la municipalité ou est empêché de remplir les devoirs de sa charge ;

18-09-04-4772

**Il est proposé par madame Andrea Geary
Appuyé par monsieur Maurice Brossoit
Et résolu à l'unanimité :**

Que le conseil nomme monsieur Rémi Robidoux à titre de maire suppléant pour la période de septembre et octobre 2018.

Adopté

60. VARIA

Aucun sujet.

70. RAPPORT DES COMITÉS ET DES CONSEILLERS

M. Denis St-Cyr : Il a assisté à une réunion de l'Office municipal d'habitation. Beaucoup de dépenses sont à prévoir pour des réparations majeures dans les deux prochaines années. Il faut prévoir une augmentation d'environ 40 000 \$ des coûts de participation pour la municipalité. De plus, les dettes relatives aux immeubles arrivent à échéance et à compter de l'année 2020 la Société d'habitation du Québec cessera de verser leur part de 90% du déficit et les villes deviendront seules responsables.

Le Triathlon de la Fondation Betty Riel a eu lieu le 25 août dernier et 12 000 \$ furent amassés pour le transport des personnes atteintes du cancer.

Mme Andrea Geary : Il y aura bientôt une rencontre du Comité consultatif d'urbanisme de la Ville.

M. Dominic Tremblay : L'école Arthur-Pigeon fête ses 50 ans cette année. Une soirée retrouvailles aura lieu le 29 septembre prochain. Une journée familiale est organisée pour le dimanche 30 septembre. Il est possible de se procurer des billets au coût de 20\$ à l'école ou en ligne sur le site internet.

M. Maurice Brossoit : La réunion avec les Habitations des Tisserandes aura lieu le 11 septembre prochain.

M. Rémi Robidoux : Le 18 août dernier avait lieu la remise des médailles pour les jeunes qui ont participé à l'activité soccer au cours de l'été. Il remercie M. Samuel Julien, les employés de la Ville, les parents, les commanditaires, les entraîneurs et l'école Arthur-Pigeon pour leur implication à cette activité.

Les membres du comité de l'aréna régional de Huntingdon ont voté une augmentation des quotes-parts 2019 de 10 cents par habitant pour chacune des municipalités.

Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé;

18-09-04-4773

**Il est proposé par monsieur Dominic Tremblay
Appuyé par monsieur Denis St-Cyr
Et résolu à l'unanimité :**

Que la séance soit levée à 20h07.

Adopté

André Brunette, Maire

Denyse Jeanneau, Greffière